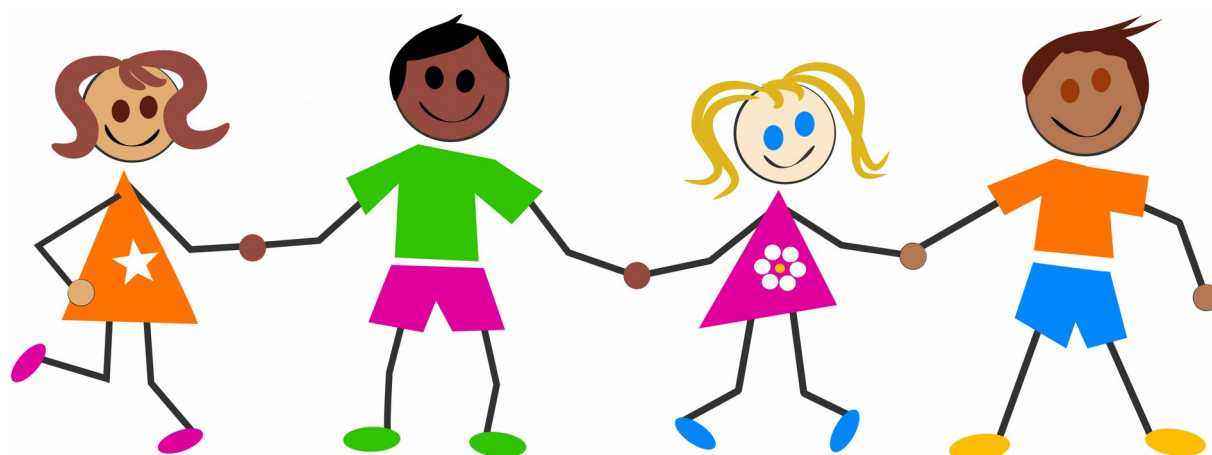


# Accueil de Loisirs 3-11 ans d'Elven

Projet pédagogique  
Septembre 2017- décembre 2017



Ce document est un outil de travail pour l'équipe d'animation. Il est donc modifiable à tout moment

Document diffusé auprès des familles et des différents partenaires

## I) Présentation de l'accueil de loisirs d'Elven :

### Données humaines :

#### **L'organisateur :**

L'association Elven Sports Loisirs est organisatrice de l'accueil de loisirs d'Elven depuis décembre 2003.

Sa mission consiste à développer les actions suivantes :

- l'accueil de loisirs 3-11 ans
- l'accueil de loisirs 10-14 ans
- l'accueil de jeunes (14 ans-18 ans)
- l'espace cybercommunes
- la garderie périscolaire

#### **Les enfants :**

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 11 ans issus pour la plupart de la Commune d'Elven et de la Commune de Trédion.

Les enfants sont répartis en 3 groupes : 3-4 ans, 5-6 ans et 7-11 ans.

Il est possible de changer de groupe en fonction des copains.

#### **L'équipe d'animation :**

Chaque tranche d'âge est encadrée par 1, 2 ou 3 animateurs en fonction des effectifs.

La direction à l'année est assurée par Emilie Gazeau et la direction adjointe est assurée par Lauriane Le Gourrierc.

#### **Le personnel de service :**

A la cuisine centrale pour la confection des repas : Vincent Potier et son équipe

Au restaurant scolaire pour le service : Vincent Potier et son équipe

A l'école pour l'entretien des locaux : le personnel communal et du personnel embauché par ESL.

#### **Les intervenants extérieurs :**

L'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs pour la mise en place d'activités spécifiques comme un spectacle ou une rencontre intercommunale.

Un travail de préparation est alors réalisé avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

### Données spatiales :

#### **Espaces utilisables à l'école publique C. Descartes :**

La salle de la garderie de l'école pouvant être séparée en 2 salles : salle d'accueil et salle de motricité et/ou d'activités.

Un préfabriqué qui sert de salle d'activités pour les 7-11 ans.

Une salle de sieste

Une salle d'infirmier

Une aire de jeux

Un espace animateurs

Des sanitaires intérieurs et extérieurs pour les petits

Des sanitaires intérieurs et extérieurs pour les grands

Une salle de classe (juillet-août)

### **Espaces utilisables à la cantine (le mercredi matin et durant l'été)**

Deux salles d'activités  
Un espace infirmerie  
Une aire de jeux  
Un espace animateurs  
Des sanitaires  
Un préau

### **Espaces utilisables hors de l'accueil de loisirs :**

L'accueil de loisirs se situe à proximité du bourg d'Elven.  
L'accueil de loisirs peut utiliser les infrastructures suivantes :  
Le complexe sportif  
La salle de spectacles « le Carré d'Arts »  
La salle associative,...

### **Espace de restauration :**

Le restaurant scolaire est situé à quelques minutes à pied de l'école.

### **Ressources environnementales :**

Le bois de la Boissière (possibilité de se déplacer à pied).

### **Données temporelles :**

L'accueil de loisirs fonctionne les mercredis en temps scolaire et durant toutes les vacances scolaires (sauf une semaine durant les vacances de Noël).

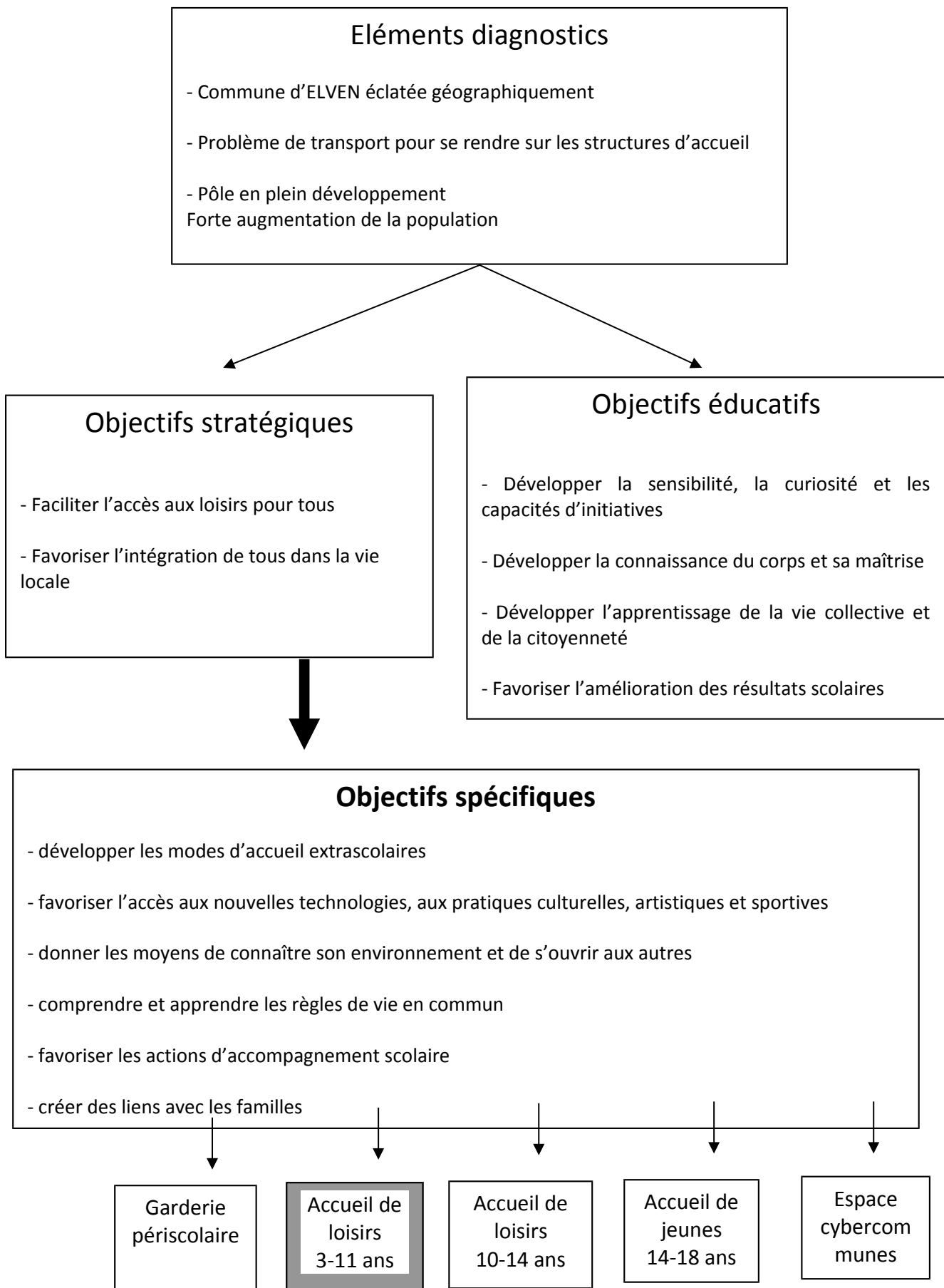
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 17h30. Une garderie est possible de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir.

L'accueil des enfants le matin peut se faire jusqu'à 10h (sauf en cas de sortie ou de journée exceptionnelle).

### **Le matériel :**

L'accueil de loisirs dispose de son propre matériel éducatif.

## II) Le Projet Educatif de l'organisateur



### III) Le Projet Pédagogique

#### 1- Définition de l'accueil de loisirs :

Voici pour l'équipe l'accueil de loisirs « idéal » :



## **2- Intentions de l'équipe vis-à-vis des enfants :**

### **1- Laisser aux enfants la possibilité de choisir leurs vacances**

*Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs fait partie des priorités de l'équipe. L'accueil de loisirs doit être un lieu où l'enfant peut s'exprimer, donner son avis et décider avec le groupe des activités*

#### **Le temps d'activités**

*C'est un temps de jeux, de plaisirs et de découvertes.*

#### **Objectifs opérationnels :**

- L'animateur proposera à l'enfant des activités. L'enfant pourra aussi faire des propositions. L'enfant choisira l'activité qu'il souhaite faire
- L'enfant peut ne pas participer aux activités. Il pourra alors faire sa propre activité ou intégrer les activités d'un autre groupe dans la mesure où les conditions de sécurité sont assurées.
- L'enfant fera preuve de partages, d'entraide et d'autonomie
- L'enfant pourra participer à la préparation de certaines activités
- L'enfant apprendra et découvrira des activités nouvelles et diversifiées
- L'enfant jouera, s'amusera
- L'enfant apprendra à se connaître, à connaître les autres et à découvrir ses propres limites
- L'enfant participera à l'installation et au rangement des activités et veillera au respect du matériel et des règles du groupe.
- L'enfant pourra laisser libre court à son imagination lors des activités de création

#### **Mise en œuvre :**

- Le choix des activités se fera de manière concertée. Les propositions d'activités viennent des enfants et des animateurs. 1, 2 ou 3 groupes d'activités se mettront en place en fonction du choix des enfants.
- Les activités proposées aux enfants devront être variées (sportives, manuelles, culturelles, ...), adaptées et nouvelles
- Les activités se dérouleront sur place ou sur les infrastructures mises à disposition par la commune, dans un espace délimité et sécurisé.
- Les activités se termineront par un retour au calme et un temps d'échanges entre enfants et animateurs quand cela est possible.

#### **Place et rôle de l'animateur:**

Il devra tenir compte des envies et besoins des enfants dans le choix des activités. Chaque animateur aura donc réfléchi et préparé les activités proposées aux enfants. Il dispose d'un répertoire varié de jeux, de chants et d'activités manuelles. Il sait rebondir sur les idées des enfants et est capable d'improviser. Il n'hésite pas à se déguiser, à rentrer dans la peau d'un personnage pour susciter l'envie, la curiosité des enfants.

L'animateur devra faire preuve d'originalité dans la menée d'activités pour intéresser et donner envie de faire à l'enfant.

L'animateur doit toujours réfléchir aux objectifs éducatifs et pédagogiques d'une activité ainsi qu'à leur mise en œuvre. Il doit être capable d'évaluer chaque animation en demandant notamment l'avis des enfants sur les activités passées.

L'animateur préparera un modèle avant chaque activité manuelle et listera et préparera le matériel dont il aura besoin.

En fonction des demandes des enfants, les animateurs organiseront 1 ou plusieurs groupes d'activités. Les animateurs devront communiquer entre eux pour se répartir les espaces et le matériel.

L'animateur responsabilisera et valorisera les enfants en les sollicitant notamment pour la préparation des activités ou bien en leur proposant une alternative comme être l'arbitre d'un jeu pour les enfants ne souhaitant pas participer.

L'animateur devra être capable d'expliquer clairement les règles et le déroulement du jeu.

## **2- Participer à l'apprentissage du respect et de la vie en collectivité**

*L'accueil de loisirs se doit d'être un lieu où l'on favorise des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide.*

### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant élaborera les règles de vie du centre avec les animateurs (ce qu'on a le droit de faire, ce qu'on n'a pas le droit de faire et ce qu'on doit faire)
- L'enfant appliquera les règles
- L'enfant sera capable d'expliquer les règles de vie du centre
- L'enfant participera activement aux tâches de la vie collective : en fin d'activité, il participera au rangement, il nettoiera son gobelet après le goûter...

### **Mise en œuvre :**

- Les règles de vie seront établies avec les enfants. Elles seront revues avec les enfants si l'équipe en ressent le besoin. Elles pourront être écrites et affichées
- Les tâches de la vie quotidienne seront organisées avec les enfants
- Le rangement fera partie de l'activité
- Les animateurs proposeront des jeux de coopération

### **Place et rôle de l'animateur :**

Les animateurs devront s'être mis d'accord avant l'ouverture du centre sur les règles de vie. Ils devront expliquer clairement et régulièrement ces règles aux enfants.

Les animateurs seront garants du respect des règles, du respect du matériel, et de la sécurité physique, affective et morale des enfants comme des adultes.

Chaque animateur devra avoir un comportement cohérent avec le discours qu'il aura auprès des enfants.

L'équipe favorisera les jeux permettant de responsabiliser les plus grands vis à vis des plus petits et permettant les échanges et la coopération entre enfants.

## **3- Permettre à chaque enfant la découverte de soi, des autres et de son environnement pour qu'il s'y sente bien**

*L'accueil de loisirs est un espace d'ouverture sur le monde extérieur et non pas un lieu fonctionnant en vase clos.*

### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant connaîtra le centre et tous les adultes participant à son accueil
- L'enfant aura la possibilité d'effectuer des activités dans différents lieux de la commune ou dans des communes voisines
- L'enfant rencontrera différents acteurs de la commune
- L'enfant découvrira des activités nouvelles
- L'enfant découvrira des environnements nouveaux

### **Mise en œuvre :**

- Pendant l'accueil du matin, l'animateur chargé de ce moment se présentera et fera visiter le centre aux enfants nouvellement inscrits.

- Tous les adultes participant au fonctionnement du centre seront présentés aux enfants et leur travail sera expliqué (directrice, animateurs, personnel de service, personnel de cantine, ...).

- La salle d'accueil sera aménagée en coins clairement identifiés (coin dînette, coin déguisements, coin agilité,...).

- L'équipe favorisera les activités se déroulant dans différents lieux de la commune ou permettant les rencontres sur la commune

- L'équipe favorisera la découverte d'environnements nouveaux

- L'équipe proposera des activités nouvelles et variées

- L'équipe organisera des rencontres intercommunales

- L'équipe favorisera les activités d'éducation à l'environnement

### **Place et rôle des adultes :**

Les animateurs devront créer des relations privilégiées et individualisées avec chaque enfant de leur groupe dans le but de mieux les connaître et donc de mieux s'en occuper.  
Les animateurs devront particulièrement soigner l'accueil des enfants et de leur famille.  
Pour le choix des activités, l'équipe devra tenir compte de plusieurs critères : intérêt pédagogique, lieu, fréquence, nouveauté,....

#### **4- Apporter à chaque enfant un accueil collectif le plus adapté à ses besoins et à son rythme de vie**

*La prise en compte des rythmes de vie des enfants pendant leurs loisirs est primordiale. Il est important de leur offrir des possibilités de récupération, de reconnaître leurs besoins en termes de repos et d'activités non organisées.*

##### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant pourra à tout moment s'isoler, se reposer, ne rien faire
- L'enfant pourra s'il le souhaite changer de groupe dans la mesure où les activités du groupe sont adaptées à son âge et à ses besoins
- L'enfant pourra s'il en ressent le besoin faire une sieste même s'il n'y est pas inscrit
- L'enfant participera à un temps calme après le repas
- L'enfant participera à des activités adaptées à ses besoins
- L'enfant pourra arriver jusqu'à 10h au centre (sauf exception)

##### **Mise en œuvre :**

- L'équipe aménagera un coin chaleureux, de pause.
- Le temps calme après le repas correspondra à la sieste pour les plus petits et à un temps de repos et de détente pour les plus grands

Le matériel et le mobilier de chaque salle seront adaptés à chaque tranche d'âge.

- Les sorties à la demi-journée pour les tous petits seront privilégiées
- Chaque tranche d'âge disposera d'un animateur référent

##### **Place et rôle des adultes :**

L'équipe tiendra compte des envies et besoins des enfants dans le choix de la répartition des enfants par groupe.

Les animateurs proposeront aux enfants fatigués de faire la sieste ou tout simplement de se reposer. Ils devront donc être attentifs aux besoins physiologiques des enfants et prêter une attention toute particulière aux enfants fatigués.

Les animateurs adapteront la durée du temps calme après le repas en fonction des besoins des enfants.

#### **5- Participer à l'apprentissage de l'autonomie**

*Chaque enfant aspire à grandir mais à un rythme différent. L'accueil de loisirs se doit de favoriser les situations permettant à l'enfant d'agir seul, sans l'assistance de l'adulte tout en tenant compte du rythme de développement de chacun.*

##### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant pourra se servir librement en jeux et matériel pendant les temps libres et devra les ranger
- L'enfant pourra à tout moment de la journée se servir à boire au point eau prévu à cet effet
- L'enfant apprendra à se servir seul, à couper sa viande,...
- L'enfant participera aux tâches de la vie quotidienne
- L'enfant pourra participer à la préparation du goûter

##### **Mise en œuvre :**

- L'équipe mettra à disposition des enfants du matériel et du mobilier adaptés
- L'équipe mettra à disposition des enfants le matériel nécessaire aux ateliers libres
- L'équipe mettra à disposition des enfants un point d'eau (pichets et verres)
- Présence d'un animateur à tout moment pour les apprentissages et l'aide

##### **Place et rôle des adultes :**



Les animateurs seront présents à tout moment pour expliquer, aider. Ils doivent trouver le juste milieu entre assurer la « sécurité affective » et permettre la conquête de l'autonomie.

### **3- Intentions de l'équipe vis-à-vis des familles :**

#### **Instaurer des relations de confiance et informer chaque famille**

##### **Objectifs opérationnels :**

- Les familles seront informées du fonctionnement général du centre
- Les familles connaîtront le projet éducatif et le projet pédagogique de l'ALSH

##### **Mise en œuvre :**

- Diffusion du projet éducatif et du projet pédagogique de l'ALSH sur le site internet d'Elven Sports Loisirs
- Aménagement d'un panneau regroupant toutes les informations du centre.
- Diffusion d'articles de presse dans le Ouest-France et le Télégramme

##### **Place et rôle des adultes :**

L'équipe attachera une importance toute particulière à l'accueil des familles.  
Chaque animateur devra être à l'écoute des familles et capable d'informer celles-ci.

#### 4- Le jeu et l'enfant :

### *Ce qu'apporte le jeu à l'enfant :*

Grandir

Développe le langage, l'expression, la communication

L'éveil sensoriel

La confiance en soi : permet de découvrir ses limites et ses capacités

Apprendre à perdre, à respecter des règles et les autres et à partager

La réflexion

La créativité

L'imaginaire

La socialisation, la vie en collectivité, l'esprit d'équipe, de compétition et de collaboration

Apprendre de nouvelles choses, des connaissances

Fait ressortir la personnalité (goûts aptitudes), découvrir ses limites

La motricité, le physique, se dépenser, la découverte de son corps

## 5- Besoins de l'enfant et jeux associés :

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Besoins de l'enfant</b>	<b>Types de jeux</b>
<b>3- 4 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Développement du langage</li><li>* Découverte du corps</li><li>* Développement de l'imaginaire</li><li>* Besoin de cadre, d'être rassuré (doudous, repères)</li><li>* L'autonomie</li><li>* Besoin d'activités courtes et variées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Cuisine</li><li>* Déguisements</li><li>* Chansons, comptines, rondes</li><li>* Jeux de répétition, d'imitation (poupée/ garage)</li><li>* Parcours moteur</li><li>* Activités manuelles (peinture/découpage/dessin/colliers)</li><li>* Jeux contés, racontés</li><li>* Petits jeux extérieurs</li><li>* Jeux de société</li><li>* Jeux de manipulation (eau/argile/pâte à sel)</li></ul>
<b>5-6 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* S'exprimer</li><li>* Être écouté</li><li>* Montrer leurs savoir-faire</li><li>* Autonomie</li><li>* Se dépenser</li><li>* Développer leur imaginaire</li><li>* S'affirmer</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Jeux de société</li><li>* Parcours sportifs</li><li>* Jeux de ballon</li><li>* Jeux manuels (pâte à modeler/peinture)</li><li>* Cuisine</li><li>* Histoires à raconter</li><li>* La musique</li><li>* Le jardinage</li><li>* Jeux déguisés</li><li>* Jeux collectifs</li></ul>
<b>7-11 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Se dépenser</li><li>* Être accompagné/ soutenu</li><li>* Autonomie</li><li>* Développer l'éveil/ la réflexion</li><li>* Faire ressortir sa personnalité</li><li>* Besoin de nouveautés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Jeux sportifs (initiation...)</li><li>* Jeux créatifs/manuels</li><li>* Sorties, parcs</li><li>* Jeux collectifs/ équipe</li><li>* Jeux de stratégie</li><li>* Jeux de compétition</li><li>* Jeux de coopération</li><li>* Jeux de construction</li><li>* Jeux de réflexion</li><li>* Jeux de société</li><li>* Grands jeux</li></ul>

## IV) Le fonctionnement général du centre

### Le déroulement d'une journée type à l'accueil de loisirs

(Les horaires sont donnés à titre indicatif – l'accueil des enfants est possible jusqu'à 10h)

7h30	Accueil – temps libre
9h30	Regroupement par tranche d'âge – de l'eau est proposée aux enfants – passage aux toilettes si besoin -appel
Vers 9h45-9h50	Choix des activités – temps d'activités –Temps libre
11h45	Regroupement, passage aux toilette - hygiène
12h (12h30 le mercredi)	Repas
13h30	Sieste ou temps calme suivi d'un temps libre Réveil échelonné de la sieste jusqu'à 15h45
Vers 14h30-14h45	Regroupement – échanges - choix des activités – temps d'activités - temps libre
16h	Goûter
A partir de 16h45 jusqu'à 18h30	Accueil des familles – temps libre

La durée des activités est plus courte pour les tous petits. Elle varie pour les plus grands en fonction de leur nature et des envies et besoins des enfants.

### Les différents temps

#### Le temps d'accueil

*L'accueil du matin et du soir doit être un moment convivial et privilégié pour les échanges avec les familles et les enfants.*

#### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant et sa famille seront mis en confiance, rassurés
- L'enfant entrera à son rythme dans la vie du groupe
- L'enfant découvrira les lieux avec l'animateur l'accueillant
- La famille signalera toute information importante auprès de l'animateur et inversement.
- La famille disposera de toutes les informations concernant l'accueil de loisirs.

#### **Mise en œuvre :**

- Les animateurs chargés de l'accueil disposeront d'un cahier pour les remarques ou informations importantes laissées par les familles (1 cahier de liaison par tranche d'âge)
- Pendant l'accueil du matin, l'équipe se présentera et fera visiter le centre aux enfants et familles nouvellement inscrits
- Pendant l'accueil du soir, les familles seront informées de ce que leur enfant aura vécu dans la journée.
- L'espace accueil disposera des informations nécessaires aux familles : menus, projet pédagogique, sorties, panneau informant de ce qu'il s'est passé dans la journée.

#### **Place et rôle des adultes :**

L'animateur est accueillant, souriant et dynamique. Il va à la rencontre des familles. Quelques mots pour rassurer, un bisou, vont aider l'enfant à passer de la famille à l'accueil de loisirs.

L'animateur passe du temps avec chaque famille, il instaure un dialogue, il est à l'écoute. Il accompagne l'enfant vers les coins.

### **Le temps calme ou de sieste**

*C'est un moment apaisant, de repos qui permet à chacun de se ressourcer.*

#### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant se reposera à tout moment s'il en sent le besoin et notamment durant le temps calme
- L'enfant pourra faire une sieste s'il le désire
- L'enfant se relaxera sur des tapis, il pourra lire s'il le souhaite, faire des puzzles et des jeux de société ou bien écouter de la musique relaxante
- L'enfant pourra s'isoler, ne rien faire

#### **Mise en œuvre :**

- La salle servant pour le temps calme sera aménagée d'un coin de repos (tapis, couvertures)
- La salle de sieste sera adaptée à l'accueil des tous petits : lits suffisamment espacés, rideaux fermés, pièce aérée
- Le temps calme après le repas correspondra à la sieste pour les plus petits et à un temps de repos pour les plus grands
- L'endormissement des enfants se fera par la lecture de contes, de petites histoires ou par l'écoute de musiques douces
- Ce sont uniquement les animateurs des petits qui s'occuperont de la sieste
- Les animateurs chargés du temps calme se répartiront les tâches suivantes : surveiller, encadrer (lecture d'histoires) et accueillir les enfants qui arrivent l'après-midi
- Le temps calme (sauf pour la sieste) pourra se faire à l'intérieur comme à l'extérieur
- Le temps calme pour les grands ne durera pas plus de 20 à 30 min sauf si un enfant souhaite le prolonger et pourra être plus court si les enfants sont énervés.
- La durée de la sieste dépendra de chaque enfant (réveil échelonné jusqu'à 15h45)

#### **Place et rôle des animateurs :**

Les animateurs adaptent la durée de ce temps calme aux besoins des enfants.

Les animateurs luttent contre le bruit, veillent au respect du repos de chacun.

Les animateurs parlent calmement et à voix basse.

Les animateurs préparent et diversifient régulièrement le déroulement du temps calme.

Les animateurs proposeront aux enfants fatigués de faire la sieste ou tout simplement de se reposer. Ils devront donc être attentifs aux besoins physiologiques des enfants et prêter une attention toute particulière aux enfants fatigués.

L'animateur chargé de la sieste fait en sorte que chaque enfant se mette au lit dans ses conditions favorites pour l'endormissement (doudou, petite histoire). Il est rassurant. Il tient compte des besoins de chaque enfant : il propose aux enfants qui ne dorment pas (après une 40aine de minutes) de rejoindre les autres enfants.

### **Le temps du repas (collation du matin, repas, goûter)**

*Le repas doit être un moment d'échanges, de détente et d'apprentissages*

#### **Objectifs opérationnels :**

- L'enfant pourra aider à mettre la table
- L'enfant aura lavé ses mains avant de passer à table
- L'enfant choisira sa place
- L'enfant pourra se servir seul
- L'enfant pourra aider d'autres enfants (servir l'eau, couper la viande,...)
- L'enfant goûtera aux plats
- L'enfant mangera à son rythme, prendra son temps pour manger
- L'enfant mangera seul et proprement
- L'enfant apprendra à se servir de sa fourchette, à couper
- L'enfant respectera le personnel, les autres enfants, les animateurs, les règles, le matériel et la nourriture
- L'enfant découvrira de nouveaux aliments

- L'enfant mangera dans le calme
- L'enfant participera aux tâches collectives (débarrasser, nettoyer la table,...)
- L'enfant pourra participer à l'élaboration du goûter
- Les plus grands pourront aider les plus petits (pour couper par exemple)

**Mise en œuvre :**

- Un petit groupe d'enfants accompagné d'un adulte installera le couvert avant chaque repas
- L'animateur participera au temps du repas avec les enfants (présence d'un animateur par table si possible)
- Présence de plats à chaque table
- Mise à disposition d'éponges en nombre suffisant
- Les menus seront équilibrés et en quantité suffisante
- Les adultes auront connaissance (équipe d'animation, cuisinier, personnel de cantine) des allergies alimentaires ou des régimes particuliers

**Place et rôle des adultes :**

L'animateur explique, communique les différences alimentaires, culturelles.

Il incite à goûter mais ne force pas.

Il aide aux apprentissages (couper la viande, se servir,...).

Il lutte contre le bruit et le gaspillage et veille au respect des règles.

L'animateur montre l'exemple : il se lave les mains avant le repas, il goûte à tous les plats, il participe aux tâches de la vie collective.

L'animateur surveille ce que mangent les enfants et est attentif aux enfants qui mangent peu.

Il discute avec chaque enfant, crée du lien.

Il nomme deux enfants référents/table

**Le temps libre**

*Moment de détente où l'enfant peut jouer seul ou avec d'autres enfants et accompagné ou non d'un animateur.*

**Objectifs opérationnels :**

- L'enfant pourra choisir librement de jouer ou de ne rien faire
- L'enfant rangera son matériel à la fin de chaque jeu
- L'enfant pourra jouer seul ou en groupe avec des enfants de différentes tranches d'âge

**Mise en œuvre :**

- le temps libre se déroule : le matin avant la collation, après chaque activité, après le temps calme de l'après-midi et après le goûter

- les animateurs se répartissent les tâches suivantes : surveillance générale (dedans et dehors), encadrement de petits groupes d'enfants et gestion du matériel emprunté par les enfants

**Place et rôle des adultes :**

- Les animateurs assurent l'encadrement et la sécurité des enfants (1 animateur est nommé responsable de la surveillance de cour)

- Les animateurs jouent avec les enfants, les laissent jouer ou leur donnent à jouer.

- Les animateurs profitent de ce moment pour échanger avec les enfants

- Les animateurs profitent de ce moment pour faire découvrir aux enfants de nouveaux jeux

- Les animateurs veillent au bon respect des règles de vie et du matériel.

**La nature des activités proposées**

L'accueil de loisirs ne dispose pas de programme détaillé à la journée. Cela irait à l'encontre de l'objectif « laisser aux enfants la possibilité de choisir leurs vacances ou temps de loisirs ». Cependant les familles sont informées à l'avance des dates des sorties, des temps forts et lorsque le centre fait appel à des intervenants extérieurs.

L'absence de programme détaillé n'empêche pas un travail préalable de l'équipe sur le choix des activités pouvant être proposées aux enfants :

- activités de jeux sous toutes ses formes (jeux sportifs, jeux d'opposition, grands jeux, jeux de construction, jeux de société,...)
- activités manuelles
- activités sportives
- activités artistiques,...

La direction est garante du projet pédagogique du centre. Elle veille à ce que les activités réalisées avec les enfants découlent toujours des objectifs pédagogiques fixés par l'équipe d'animation.

#### Les actions intercommunales

Par le biais de l'Association Intercommunale Enfance Jeunesse du canton d'Elven, de nombreuses actions sont menées tout au long de l'année afin qu'enfants et animateurs d'accueils de loisirs du canton d'Elven puissent se rencontrer autour de projets communs (spectacles, journées de formations pour les animateurs, camps intercommunaux,...).

#### La sensibilisation à l'environnement

Eduquer et sensibiliser au respect de l'environnement :

- dans la vie quotidienne du centre (prendre conscience des petits gestes au quotidien qui font la différence)
- à travers les activités réalisées au centre

#### Santé et sécurité des enfants

Dès leur arrivée à l'accueil de loisirs, les enfants sont pris en charge par les animateurs et ce, jusqu'à leur départ.

Les numéros de téléphone d'urgence et les numéros utiles au quotidien sont affichés près du téléphone et sont présents dans chaque trousse à pharmacie. Un téléphone est présent sur chaque site.

Les consignes de sécurité sont affichées dans le centre.

Les consignes de sécurité liées à l'utilisation des locaux, à la gestion de groupes d'enfants durant les déplacements (à pied, en car, etc.) ont été travaillées avec l'équipe d'animation. Chaque animateur a accès aux fiches sanitaires de liaison des enfants et doit en prendre connaissance avant la prise en charge de son groupe d'enfants pour identifier les allergies alimentaires ou autres ainsi que les enfants sous traitement médical.

Chaque tranche d'âge dispose d'une trousse à pharmacie vérifiée et mise à jour par les animateurs concernés. Les soins donnés aux enfants sont consignés dans un cahier d'infirmerie tenu à jour quotidiennement.

Au moment du départ, les enfants ne seront remis qu'aux personnes indiquées sur le cahier de présences ou la fiche d'inscriptions.

#### L'hygiène

Les différentes activités de la journée nécessitent une phase de transition qu'est la toilette. Les mains sont lavées avant chaque repas et après le passage aux toilettes. L'animateur donne l'exemple.

#### Les mesures envisagées pour les enfants atteints de troubles de santé ou de handicaps

Bien que l'accueil de loisirs d'Elven ne soit pas une structure spécialisée dans l'accueil des enfants handicapés, elle peut tout à fait accueillir des enfants atteints de troubles de santé ou de handicaps dans la mesure où la sécurité affective, morale et physique de ces enfants et des autres enfants du centre peut être assurée.

Si le cas se présente, l'équipe d'animation doit être informée correctement par les familles des spécificités du handicap de l'enfant et des précautions éventuelles à prendre. En fonction du handicap, le centre réfléchira aux moyens à mettre en place pour assurer

l'accueil de cet enfant : mise à disposition d'un animateur supplémentaire, formation et sensibilisation des animateurs,...

Il semble important de préciser que l'équipe n'est pas formée à l'accueil d'enfants présentant des handicaps lourds. Dans ce cas, une réflexion devra être menée préalablement quant à l'accueil éventuel de ces enfants.

## **V) Les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique**

**Composition de l'équipe :**

Une directrice et une directrice adjointe qui ont comme fonctions :

- L'animation de l'équipe
- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des enfants et des familles
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- La gestion financière, matérielle et administrative
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique

Une équipe d'animateurs qui ont pour fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des enfants et des familles
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique
- La participation aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan

Les directrices et l'ensemble des animateurs participent aux réunions. Elles sont animées par la direction :

**Les réunions de préparation avec les animateurs**

Des réunions de préparation sont organisées avant chaque période de vacances ou avant chaque mercredi. Elles permettent à l'équipe de travailler sur différents points :

- la réécriture du projet pédagogique
- l'organisation du centre
- la préparation des activités
- la formation des animateurs

**La formation des animateurs en formation BAFA**

La direction est garante de la formation des animateurs. Elle suit plus particulièrement les animateurs en formation BAFA et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

**Les évaluations individuelles des animateurs**

Elles permettent de faire le point sur les compétences de chacun (menée d'activités, relations avec l'équipe, attitude générale, etc.).

**La répartition du travail entre animateurs**



Pour la garderie, l'accueil du matin et le départ le soir, les animateurs se répartissent de la façon suivante : accueil et information auprès des familles (1 ou 2 référents sont nommés chaque jour ou chaque semaine), animation des ateliers libres, rangement.

Pendant les temps d'activités et de concertation, chaque animateur prend en charge son groupe d'enfants.

Pendant le repas du midi, 1 animateur est présent à chaque table si possible.

Pour le temps calme après le repas du midi, ce sont uniquement les animateurs des tous petits qui s'occupent de la sieste.

Les autres animateurs encadrent les ateliers libres (1 référent surveillance de cour est nommé chaque jour ou chaque semaine). Ce moment est aussi consacré à une pause qui se fait à tour de rôle.

#### La circulation de l'information dans le centre

Chaque animateur dispose d'une feuille de présence journalière pour le groupe qu'il a en charge pendant les temps d'activités.

Les animateurs chargés de l'accueil du matin notent l'ensemble des informations particulières données par les familles dans un cahier « d'accueil » prévu à cet effet (départ anticipé d'un enfant, traitements médicaux, etc.).

C'est à l'espace accueil pour les parents que sont centralisées toutes les informations concernant la vie du centre (projets éducatif et pédagogique, menus, sorties, etc.).

#### L'organisation matérielle

Les locaux :

Chaque tranche d'âge se voit attribuer une salle aménagée ou un lieu en fonction des spécificités du groupe et des activités.

La régie :

L'accueil de loisirs dispose d'un lieu de stockage du matériel géré par les animateurs. Il est alimenté en fonction des besoins et du budget du centre.

Le centre dispose de matériel pédagogique et de matériel de motricité.

**VI) L'évaluation**

L'équipe d'animation se réunit régulièrement pour faire un point sur le fonctionnement du centre et pour évaluer les différents objectifs du centre à partir de critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs.

Le projet pédagogique est donc un outil de travail qui pourra être modifié à tout moment.

<b>Objectifs vis-à-vis des enfants</b>	<b>Exemples de critères quantitatifs</b>	<b>Exemples de critères qualitatifs</b>
Laisser aux enfants la possibilité de choisir leurs vacances	Nb de remédiations à des situations problèmes pointées par les enfants Nombre d'idées d'activités proposées par les enfants Nombre de ces idées mises en place	Evaluation des temps de concertation avec les enfants: pbs rencontrés, attitude des enfants, durée, etc. Evaluation des outils de communication utilisés
Participer à l'apprentissage du respect et de la vie en collectivité	Nombre de conflits rencontrés Nombre de jeux de coopération	Evaluation du dispositif règles de vies Participation des enfants aux tâches de la vie quotidienne Attitude générale des enfants
Permettre à chaque enfant la découverte de soi, des autres et de son environnement pour qu'il s'y sente bien	Nombre d'activités avec des intervenants de la commune Nombre d'activités se déroulant dans différents lieux de la commune Nombre d'activités d'éducation à l'environnement Nombre de rencontres inter centres	Evaluation du dispositif « coins de jeux » Evaluation des activités Attitude des enfants quant à l'aménagement des locaux Attitude générale des enfants quant à l'utilisation des locaux
Apporter à chaque enfant un accueil collectif le plus adapté à ses besoins et à son rythme de vie	Proportion du nombre d'activités de mouvement par rapport au nombre d'activités plus calmes Nombre d'enfants non inscrits à la sieste qui ont profité de ce temps calme Nombre d'enfants arrivant après 9h	Fonctionnement général du temps calme avant et après le repas Evaluation de l'aménagement des locaux (matériel, mobilier) Evaluation des activités Evaluation des sorties
Participer à l'apprentissage de l'autonomie		Evaluation de l'aménagement des locaux (coins de jeux autonomes, point eau, etc.) Evaluation des temps de vie quotidienne

<b>Objectifs vis-à-vis des familles</b>	<b>Critères quantitatifs</b>	<b>Critères qualitatifs</b>
Instaurer des relations de confiance et informer chaque famille	Nombre de personnes intéressées par le projet pédagogique Nombre de personnes présentes à des manifestations organisées par l'accueil de loisirs	Evaluation de l'espace accueil des familles Type de relations entretenues avec les familles Evaluation du temps d'accueil